

**PRÉFET DE L' AISNE**

-----  
**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES**  
-----

**Déclaration d'intérêt général**  
**Opérations soumises à autorisation**  
**au titre de l'article L.211-7 et à déclaration au titre des articles L.214-1 à L.214-6**  
**du code de l'environnement**  
-----

**PROJET D'ENTRETIEN ET DE RESTAURATION DES COURS D'EAU**  
**DU BASSIN VERSANT DE LA SERRE AVAL**  
-----

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Par arrêté préfectoral du 21 janvier 2011, est prescrite, sur le territoire des communes d'Anguilmcourt-le-Sart, Assis-sur-Serre, Athies-sous-Laon, Aulnois-sous-Laon, Barenton-Bugny, Barenton-Cel, Barenton-sur-Serre, Chalandry, Chambry, Chéry-les-Pouilly, Chevresis-Monceau, Courbes, Couvron-et-Aumencourt, Crécy-sur-Serre, Crépy, Dercy, Eppes, Erlon, Festieux, Froidmont-Cohartille, Grandlup-et-Fay, La Ferté-Chevresis, Laon, Marcy-sous-Marle, Marle, Mesbrecourt-Richécourt, Monceau-le-Neuf-et-Faucouzy, Montigny-sur-Crécy, Mortiers, Nouvion-et-Catillon, Nouvion-le-Comte, Pouilly-sur-Serre, Remies, Samoussy, Verneuil-sur-Serre, Vivaise et Voyenne, une enquête publique du **29 mars 2011 au 27 avril 2011 inclus** afin de déclarer d'intérêt général le projet d'entretien et de restauration des cours d'eau du bassin versant de la Serre Aval.

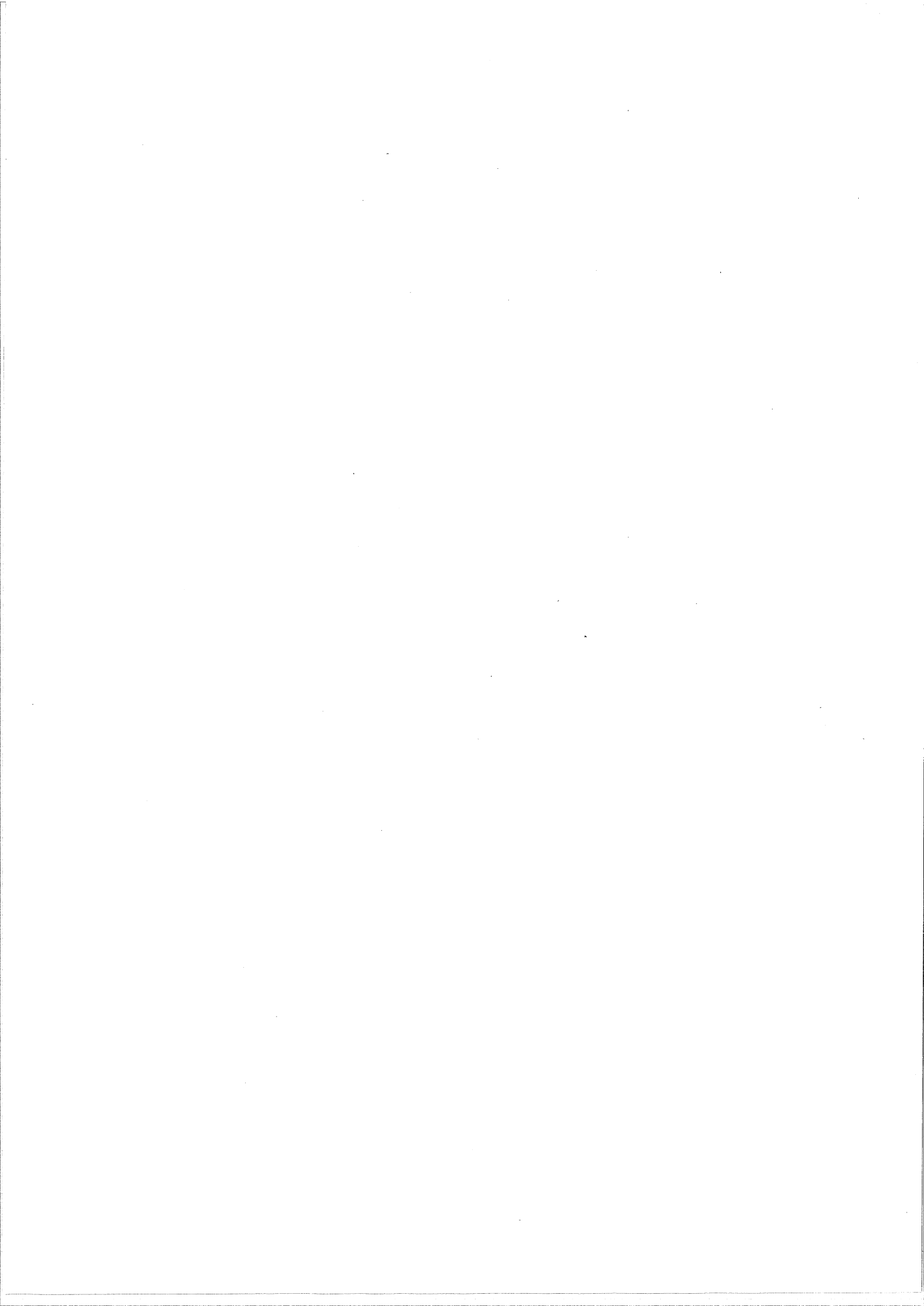
Pendant la durée de l'enquête, toute personne intéressée par le projet pourra prendre connaissance du dossier dans les mairies d'Anguilmcourt-le-Sart, Assis-sur-Serre, Athies-sous-Laon, Aulnois-sous-Laon, Barenton-Bugny, Barenton-Cel, Barenton-sur-Serre, Chalandry, Chambry, Chéry-les-Pouilly, Chevresis-Monceau, Courbes, Couvron-et-Aumencourt, Crécy-sur-Serre, Crépy, Dercy, Eppes, Erlon, Festieux, Froidmont-Cohartille, Grandlup-et-Fay, La Ferté-Chevresis, Laon, Marcy-sous-Marle, Marle, Mesbrecourt-Richécourt, Monceau-le-Neuf-et-Faucouzy, Montigny-sur-Crécy, Mortiers, Nouvion-et-Catillon, Nouvion-le-Comte, Pouilly-sur-Serre, Remies, Samoussy, Verneuil-sur-Serre, Vivaise et Voyenne, aux heures habituelles d'ouverture et y formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur. Le public pourra également consulter le dossier à la Direction départementale des territoires de l'Aisne, service environnement, aux heures habituelles d'ouverture des services.

Monsieur André BRAEM, demeurant 3 rue de Laon – 02000 Mons-en-Laonnois a été désigné commissaire enquêteur. En cette qualité, il siègera en **mairies de :**

- **Athies-sous-Laon, le mardi 29 mars 2011 de 14 heures à 17 heures et le samedi 16 avril 2011 de 9 heures à 12 heures ;**
- **Crécy-sur-Serre, le samedi 9 avril 2011 de 9 heures à 12 heures et le mercredi 27 avril 2011 de 14 heures à 17 heures,**

où il recevra les observations des intéressés.

.../...



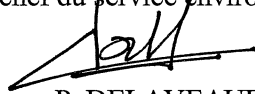
A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur en mairies d'Anguilmcourt-le-Sart, Assis-sur-Serre, Athies-sous-Laon, Aulnois-sous-Laon, Barenton-Bugny, Barenton-Cel, Barenton-sur-Serre, Chalandry, Chambry, Chéry-les-Pouilly, Chevresis-Monceau, Courbes, Couvron-et-Aumencourt, Crécy-sur-Serre, Crépy, Dercy, Eppes, Erlon, Festieux, Froidmont-Cohartille, Grandlup-et-Fay, La Ferté-Chevresis, Laon, Marcy-sous-arle, Marle, Mesbrecourt-Richécourt, Monceau-le-Neuf-et-Faucouzy, Montigny-sur-Crécy, Mortiers, Novion-et-Catillon, Novion-le-Comte, Pouilly-sur-Serre, Remies, Samoussy, Verneuil-sur-Serre, Vivaise et Voyenne, ainsi qu'à la Direction départementale des territoires de l'Aisne, service environnement, 50 boulevard de Lyon – 02011 Laon Cédex.

LAON, le 2 février 2011

Le Préfet,

Pour le Préfet de l'Aisne et par délégation

Le chef du service environnement



P. DELAVEAUD

